



Compte-rendu du CTL du 16/03/2021

1) Présentation du budget 2020 et du prévisionnel 2021

Le budget 2020 a été impacté par la crise sanitaire de la COVID 19, mais les dépenses liées à cette crise ont été compensées soit par des avances soit par des remboursements supportés par la Centrale.

Il y a eu de fortes perturbations sur les dépenses de travaux, du fait notamment de l'absence d'interlocuteurs pendant le 1^{er} confinement. La fin de gestion a été difficile (départ d'une collègue, qui a été remplacée, et 2^{ème} confinement).

La Disi précise que les dépenses en informatique n'ont été réalisées qu'en début d'année 2020, la Centrale a ensuite pris le relais des Directions pour les commandes de matériel, afin que l'importance des volumes commandés favorisent l'approvisionnement dans un contexte de pénurie mondiale de matériel au niveau des constructeurs. A l'heure actuelle, la Centrale continue à prendre en charge les dépenses de PC (portables notamment, plateforme logistique : ESI de Tours), la DISI ne sait pas si cela va perdurer tout au long de l'année. Le budget prévu pour ces acquisitions pourra être réaffecté au fil de l'eau.

Le budget prévisionnel 2021 a été difficile à constituer au vu des limites d'utilisation des crédits alloués au départ par la Centrale ne prévoyant que des dépenses a minima (d'où une difficulté à projeter la budgétisation des travaux). La DISI a obtenu une « petite rallonge » dès le départ pour éviter des abondements au fil de l'eau en vue des travaux de programmation. La CGT dénonce comme chaque année le budget insuffisant alloué au départ à la DISI ne permettant l'établissement d'un budget serein. Le plan de relance gouvernemental à dominante énergétique a permis de financer la mise en place d'occultants à Tours pour économiser la climatisation, mais seul ce projet a été retenu dans ce cadre.

Le calendrier 2021 engage des travaux importants avec une prédominance des renouvellements de nombreux contrats (40). D'importants travaux d'étanchéité des toitures terrasses sur plusieurs ESI sont en cours de réalisation. La toiture terrasse de l'ESI d'Angers devait être rénovée l'an dernier. Cependant, du fait de la situation sanitaire, et de la multiplication des travaux à prévoir au fur et à mesure d'études techniques plus poussées, les travaux seront finalement réalisés cette année .

Sur l'ESI de Rennes, des travaux de rénovation des vidéos sont prévus. Les matériels sont vieillissants et doivent être remplacés.

Vote Cgt : Pour

2) Bilan COVID 19 DISI CENTRE OUEST

La direction présente le bilan des personnes testées positives et/ou suspectées pour chaque ESI. Rien de notable, les agents de la DISI ont plutôt été épargnés, grâce à la mise en place du télétravail, de la distanciation physique (réaménagement des bureaux).

3) Bilan entretien professionnel 2020 (gestion 2019)

Après un bilan par la DISI Centre Ouest de la campagne d'entretiens 2020 (gestion 2019), rendue difficile elle aussi par la crise sanitaire (premier confinement), la CGT a souligné l'absence de recours hiérarchique, l'information qu'elle fait auprès de ses adhérents de la nécessité de bien préparer l'entretien en amont. Nous invitons les agents à prendre notre attache s'ils ont des difficultés par rapport à celui-ci. Nous sommes persuadés que l'absence de recours n'est pas forcément significatif d'entretiens satisfaisants, mais plutôt de la difficile remise en cause, lors de l'entretien, du profil croix et des observations, et du risque de dégradation des relations avec le supérieur hiérarchique, pour un bénéfice jugé moindre qu'auparavant.

Dès la mise en place de la réforme de l'entretien professionnel, la CGT avait dénoncé cette situation et le possible glissement vers une absence de recours... le présent nous a malheureusement donné raison .

Vote Cgt : Abstention

4) Bilan de la formation professionnelle

Malgré les difficultés imposées par la crise sanitaire, les formations professionnelles ont pu être suivies en distanciel, en lieu et place des formations en présentiel, pour une partie. Toutes les formations prévues en 2020 n'ont pas pu être « transformées » en distanciel par l'ENFIP, car cela ne se fait pas facilement. Mais l'ENFIP travaille à augmenter les possibilités de formations en distanciel.

La Disi a accueilli des stagiaires Enfip dans le cadre de leur formation initiale, au niveau formation continue, on dénombre 1048 jours de formation ; les 9 demandes de Compte Personnel Formation ont toutes été acceptées. L'accueil de stagiaires collégiens, lycées ou étudiants a augmenté (17 stagiaires contre 15 en 2019). 5 conventions ont été établies dans le cadre d'une plateforme dédiée au stages de troisièmes réservés aux collégiens issus de quartiers défavorisés. Des apprentis ont également été accueillis (5 contrats), ce qui a représenté un effort financier.

Prenant note de ce bilan positif, la Cgt déplore néanmoins comme chaque année que la prise de CET, qui est un temps épargné par l'agent, soit imposée pour la préparation des concours, avant de pouvoir poser des absences au titre du CPF. Cela relève d'une décision nationale.

Vote Cgt : Pour au vu des efforts de formation au plan local, et malgré notre désaccord sur le CET.

5) Questions diverses.

La CGT a soulevé le problème du nouveau dispositif des justificatifs de frais dans FDD : demande de scan et de justificatifs papier. Ceci suppose une gestion administrative assez lourde pour les agents, surtout pour ceux qui, du fait des contraintes de leurs missions (ex : CID, SIL), doivent faire face régulièrement à des frais de repas.

La DISI oppose que grâce à la note nationale RH1A, le dispositif du remboursement des frais a pu s'étendre à tous les agents en échange de la production de justificatifs (y compris les tickets de supermarchés lorsque la dépense peut-être individualisée), elle y voit donc un dispositif plus favorable pour les agents. Elle affirme que ces modalités n'ont pas pour but de dissuader les agents de déposer leurs frais. Cela est pourtant perçu comme tel par certains collègues.

Vos représentants Cgt au CTL :

Jean-Christophe Orlandini-Teyssier, Olivier Da Fonseca et Sandrine Teurtrie

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter